Envoyé en préfecture le 03/11/2026
Reçu en préfecture le 03/11/2026
Publié le
ID : 029-212902639-20261102-D2026_053-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU FINISTÈRE
**COMMUNE DE SAINT-SEGAL**

Nombre de membres
En exercice : 15
Présents : 14
Absents : 1
Pouvoirs : 1
Pour : 13
Contre : 2
Abstention : -

Date de la convocation :
15 octobre 2026
Date d'affichage de la convocation :
15 octobre 2026
Date de la publication et d'affichage de la délibération :
03 novembre 2026

# EXTRAIT
# REGISTRE DES DELIBÉRATIONS
# DU CONSEIL MUNICIPAL

## Séance du 2 novembre 2026

L'an deux mille vingt-six, le 2 novembre à 19 heures, les membres du Conseil Municipal de cette Commune, sur convocation qui leur a été adressée par le Maire, se sont réunis au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil Municipal à la mairie de Saint-Ségal, sous la présidence de M. Frédéric DRELON, Maire.

Etaient présents : FREDERIC DRELON, ISABELLE LEJEUNE, JEAN-MARC L'HOURS, ANNAICK MORVAN, DOMINIQUE BLANCHON, YANN BOTREL, MARYVONNE BLONDEAU, MICHEL ADENYS, VIRGINIE SALAUN, ANNETTE LE NEST, REGIS LE SAUX, TANGI GOURLAY, CLAUDE GUERIN, MARINE MIHALEVICH
Etaient absents : KEVIN GENDRON
Procurations : KEVIN GENDRON à FREDERIC DRELON
Secrétaire de séance : DOMINIQUE BLANCHON

**Délibération N°2026/053**
**PROJET D'EXTENSION DU SITE NATURA 2000 : AVIS DE LA COMMUNE**

Monsieur le Maire rappelle que le site Natura 2000 de la vallée de l'Aulne est animé par l'EPAGA depuis 2013. De nombreuses actions ont été menées en faveur de la biodiversité remarquable présente dans la vallée de l'Aulne et ses affluents.
Le comité de pilotage Natura 2000 a engagé, en décembre 2023, une démarche de révision du périmètre du site afin de mieux prendre en compte les enjeux de biodiversité identifiés et les activités humaines qui contribuent à leur maintien.
La procédure est entrée dans sa phase finale, conduite par les services de l'État, qui consiste à consulter officiellement les collectivités concernées avant la poursuite de l'instruction du dossier. Le conseil municipal est donc convié à délibérer sur le projet.

Suite à la présentation du projet par un chargé d'étude de l'EPAGA, et après délibération, le Conseil Municipal :

- Emet un avis favorable au projet d'extension du site NATURA 2000

***Vote : 13 Pour / 2 CONTRE*** *(Yann BOTREL, Maryvonne BLONDEAU)*

Fait à Saint-Ségal, le 2 novembre 2026
Le Maire, La secrétaire de séance

Frédéric DRELON DOMINIQUE BLANCHON